

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N°21827 - 80ÈME ANNÉE

## JOURNÉE NATIONALE DES MÉMOIRES DE LA TRAITE, DE L'ESCLAVAGE ET DE LEUR ABOLITION : ENTRE COMMÉMORATION ET QUÊTE DE RÉPARATIONS

**Le 10 mai se tiendra la Journée nationale des mémoires de la traite de l'esclavage et de leur abolition. Cette date commémore le vote par les députés de l'Assemblée nationale reconnaissant l'esclavage en tant que crime contre l'humanité. La France a ainsi fait figure de précurseur parmi les pays qui ont construit leur prospérité sur cette exploitation. Ce crime n'a toujours pas fait l'objet de réparation. L'abolition dans les anciennes colonies françaises comme La Réunion fut marquée par l'indemnisation des esclavagistes par la France, mais rien n'était prévu pour les victimes de l'esclavage et leurs descendants. Au niveau international, des initiatives se déploient pour que les États qui ont bénéficié de l'esclavage pour enrichir leur classe dominante soient contraints de payer des réparations sous forme de soutien financier à des plans de développement.**

Le 10 mai, la République commémorera la Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leur abolition. Cette date symbolique renvoie au vote historique du 10 mai 2001, lorsque les députés de l'Assemblée nationale ont adopté la loi, reconnaissant l'esclavage et la traite négrière comme des crimes contre l'humanité.

Une décision pionnière qui a placé la France à l'avant-garde des nations confrontées à leur passé colonial. Pourtant, 24 ans plus tard, la question des réparations reste brûlante, tant sur le plan national

qu'international, alors que les inégalités héritées de ce système persistent.

### UN PASSÉ QUI NE PASSE PAS : LA FRANCE, ENTRE MÉMOIRE ET CONTRADICTIONS

Si la loi adoptée le 10 mai 2001 a marqué un tournant mémoriel, elle n'a pas effacé les paradoxes de l'histoire française. Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'abolition de l'esclavage en 1848 s'est accompagnée d'une mesure choquante: l'indemnisation des esclavagistes. L'État français a versé l'équivalent de 6,5 milliards d'euros actuels aux propriétaires d'esclaves des colonies, compensant la perte de leur « *propriété* ».

En revanche, les 250 000 personnes libérées n'ont reçu ni terre, ni indemnité, les laissant dans une précarité structurelle. « *On a transformé les esclaves en citoyens pauvres* », résume l'historienne Françoise Vergès.

Cette injustice économique a forgé des inégalités durables. Dans les anciennes colonies françaises, les descendants d'esclaves subissent encore un taux de chômage bien plus important de celui de la France et un accès limité aux ressources. Pour Myriam Cottias, directrice du Centre international de recherches sur les esclavages, « *la République a construit sa richesse sur l'exploitation coloniale, mais n'a jamais assumé les conséquences de cette spoliation* ».

## RÉPARATIONS : UN DÉBAT MONDIAL EN MOUVEMENT

La question des réparations dépasse aujourd'hui les frontières. En 2013, la CARICOM (Communauté des Caraïbes) a lancé un plan en dix points exigeant des anciennes puissances coloniales (Royaume-Uni, France, Pays-Bas) des excuses officielles, des investissements dans l'éducation et l'annulation de dettes publiques. En 2024, ces revendications gagnent en écho : le Ghana et le Nigeria réclament le retour d'œuvres d'art pillées, tandis que des universités américaines (comme Harvard) financent des programmes de réparations locales.

Côté français, le sujet reste ignoré. Pourtant, des initiatives locales émergent. À Bordeaux, ville enrichie par le commerce triangulaire, un fonds de 2 millions d'euros soutient des projets culturels antillais. Insuffisant, pour Louis-Georges Tin, président du Conseil représentatif des associations noires : « *Les réparations ne sont pas une charité, mais un devoir de justice.* »

### QUELLES FORMES POUR LES RÉPARATIONS?

Les experts soulignent que les réparations ne se limitent pas à des compensations financières individuelles. Il s'agit aussi de restaurer la dignité par des actions symboliques (mémoriaux, inclusion dans les manuels scolaires) et de corriger les inégalités systémiques. Le modèle allemand de réparations pour la Shoah, combinant indemnisations et travail mémoriel, inspire certains militants.

D'autres plaident pour des investissements durables : soutien à l'agriculture antillaise, lutte contre l'habitat insalubre en Guyane, ou accès facilité aux archives pour les descendants. En 2021, la Banque de France a reconnu que plusieurs établissements financiers historiques (comme la Caisse des dépôts) avaient profité de l'esclavage. Une

transparence réclamée aussi dans le secteur assurantiel ou naval.

### UN ENJEU DE JUSTICE CLIMATIQUE

Les réparations croisent désormais la question écologique. Les îles des Caraïbes, héritières de l'économie plantationnaire, sont en première ligne face au réchauffement climatique. Lors de la COP27, la Barbade<sup>2</sup> a réclamé des « *réparations climatiques* » aux pays industrialisés, liant destruction environnementale et legs colonial. Une approche globale qui pourrait redéfinir le débat.

### VERS UN CHANGEMENT ?

La pression citoyenne s'intensifie. En France, 65 % des moins de 35 ans estiment que l'État doit présenter des excuses officielles (sondage IFOP, 2023). Des pays pionniers montrent la voie : en 2023, les Pays-Bas ont officiellement demandé pardon pour leur rôle dans l'esclavage et annoncé un fonds de 200 millions d'euros pour des projets éducatifs.

La Journée du 10 mai rappelle que sans réparations, la reconnaissance reste inachevée. Comme l'écrivait Aimé Césaire, « *un crime sans châtement est un crime encouragé* ». Alors que la France s'apprête à commémorer les 180 ans de l'abolition de 1848, le temps est venu de questionner l'héritage économique et moral de l'esclavage – non pour se culpabiliser, mais pour construire une véritable égalité.

**M.M.**

## BYD : L'OEIL DE DIEU.

**Nous consacrons deux articles pour comprendre les changements profonds qui risquent de nous surprendre. Hier, « Trump : la suffisance d'un élu de Dieu » et aujourd'hui « BYD : l'oeil de Dieu ».**

Built Your Dream (construisez votre rêve) est un constructeur automobile chinois qui transforme l'usage de la machine et les capacités de réactions humaines. Grâce à l'Intelligence Artificielle embarquée, le système s'améliore par expériences successives, devenant de plus en plus intelligent. Appelé « *l'Oeil de Dieu* », il anticipe sur tout. L'environnement immédiat mais aussi vos habitudes.

La conduite auto-pilote sera bientôt la règle, servie gratuitement, là où Tesla demande un abonnement de 100 dollars mensuels. La stratégie est toujours la même chez les Chinois : démocratiser l'innovation, au service du monde. Retenez les noms des autres concurrents chinois de BYD. Il y a les concurrents systémiques Huawei et Xiaomi qui débordent leur secteur habituel de la téléphonie. Il y a surtout le constructeur automobile Xpeng, le champion des voitures volantes, avec ou sans conducteurs. Il a déjà une plateforme en Espagne.

Le mouvement amorcé par la Chine ressemble à la révolution du téléphone. Grâce à la téléphonie mobile et à la technologie des réseaux connectés, les pays en développement disposent de moyens modernes et peu coûteux. Les Etats-Unis et les Européens auront tout essayé pour protéger leurs avantages et continuer à faire payer aux plus pauvres les coûts d'exploitation.

C'est trop tard. Que valent aujourd'hui les taxes douanières, le chantage à la peur de l'espionnage chinois, les mensonges médiatiques, les dangers des nouvelles technologies etc. A l'épreuve du temps, la Chine apparaît comme un partenaire fiable et intelligent.

Les conséquences géo-économiques font l'effet d'une bombe : « *L'Allemagne rejoint la Chine, après le Canada et le Mexique* » ! La Chine rappelle que « *l'économie mondiale a besoin de prospérité, pas de déclin* ». L'effondrement de l'économie américaine n'est plus une utopie.

L'ouverture des marchés est un mouvement historique. La politique chinoise d'exemption des visas est un succès. De son côté, Trump vend une « *gold carte* » à son effigie pour avoir la nationalité américaine : 5 millions de dollars l'unité. Le dollar n'est plus une valeur refuge.

Il est devenu un facteur d'instabilité. Les contradictions s'accroissent. Les consommateurs américains souffrent déjà de pénuries alimentaires et des prix en hausse. Ça va s'empirer. Le 23 avril, une coalition de 12 États aux États-Unis a poursuivi conjointement le gouvernement fédéral, l'accusant de violer ses politiques tarifaires.

Avec ses 700 milliards de réserves en dollar, la Chine peut à tout moment tout faire basculer, en vendant ses titres du Trésor Américain. Elle ne répond pas aux agressions américaines. Patiemment et en silence, elle préfère reconstruire une économie fondée sur de nouvelles règles, équitables.

Pour cela, elle utilise son gigantesque marché intérieur pour une ouverture à haut niveau, puissant et stable. A la direction de ce tournant historique, il y a le parti communiste chinois et ses réflexions approfondies. C'est un pied de nez aux théoriciens qui professent que seul le libéralisme économique est capable de transformation globale. Dieu ne sauvera pas l'Amérique, tout comme il n'a pas pu sauver l'Angleterre du déclin. La France n'est pas mieux lotie.

**Ary YEE-CHONG-TCHI-KAN**



## ZISTWAR TIKOK, PAR CHRISTIAN FONTAINE... ZISTWAR AN KRÉOL DANN TÉMOIGNAGES -53- GARGOULÈT

Lékol, na in marmay i apèl Gargoulèt. Li lé long konm in zingad, é li inm fé lo vantar. Lo san zot-dé Tikok i akord pa ditou. Dèk Gargoulèt i oi Tikok, li rod sot dési po tapé. Tikok i di pa Madanm Tibarik, akoz li inm pa soplinn\*. Li profèr rézign ali, kour kasièt sak foi li bit si Gargoulèt...

In zour, in marmay pli kosto-i apèl Sankilo-i di Tikok :

« *Tikok ! Aport zizib\* po moin aprémidi, m'a vèy si ou ! M'a oir si Gargoulèt i tap ankor !* ». Laprémidi i ariv, Tikok i aport in voyaz\* zizib po Sankilo : in boit karton plin ! Si lé zantrofèt, Gargoulèt i débous, i fons su Tikok ! Kosa Sankilo i fé ? Zot i kroi li va défann Tikok ? Inn tior ! Dèk li oi Gargoulèt, li glis an zourit.

Tikok i bouy dan la raz ! Si telman k li gingn kouraz ! Osi, olèrd kouri konm dabitid, li rès la, an plin dvan Gargoulèt ! E li di : "Gargoulèt mounoir ! Mét la min desi moin si ou lé kapab !" Gargoulèt té atan pa in nafèr konm sa : li rés la, kami\* konm inn vas ou lapo tir dlé avek !

Marmay lékol, skou isi, i antour é i kri : « *Souk\* !* » *Gargoulèt i souk pa minm ! Alors Tikok i arpran favèr\*, i rodi : "Alé ! Mét la min si mon zépol si ou st'in nonm !* » Marmay osi, zot koté, i kri : « *Oui, Gargoulèt ! Mét ! Mét !* »

Alors, Gargoulèt pli onté k'in sien volèr d' zèf, i poz dousman son min si zépol Tikok. Pa sito pozé, Tikok i manz ali in maniok\* dann koin zorèy, i savir ali ! Li la fine ariv atèr, Tikok i mont si li, i pilonn\* ali tanksétasé ! Moman doné, Gargoulèt i kri « *Tir !* » Marmay konm volay, i kri : « *Non, tir pa ! Donn ali minm, don, Tikok !* ». Tikok i asèv donn ali dé-troi kou-d'poin. Apré sa, li larg, li lèv dobout, li agard ozalantour, é li di : « *Sankilo, kilé ou ? Ot tour estèr ! M'amont aou vol mon zizib ! Espès gro kapon va !* »...

Dépi stan-la, marmay i respèk Tikok dan la kour lékol. E Gargoulèt, li, l'arèt fé lo vantar!

**Christian Fontaine**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès  
74ème année

Directeur de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau; 1947-1957: Raymond Vergès;  
1957-1964: Paul Vergès; 1964-1974: Bruny Payet; 1974-1977:

Jean SImon Mounoussany Amourdom; 1977-1991: Jacques  
Sarpédon; 1991-2008: Jean-Marcel Courteaud; 2008-2015:  
Jean-Max Hoarau; 2015: Ginette Sinapin

6 rue du général Emile Rollad  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

Tél.: 0262 55 21 21 - Email : [redaction@temoignages.re](mailto:redaction@temoignages.re)

Site Web: [www.temoignages.re](http://www.temoignages.re)

Tél : 02 62 55 21 21

Publicité: [publicite@temoignages.re](mailto:publicite@temoignages.re)

CPPAP: 0916Y92433